

Ce document présente les travaux réalisés dans le cadre de la mission d'étude confiée à l'INSERM par la Direction des Hôpitaux du Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et de la Ville sur l'imagerie Médicale en France.

Cette étude se proposait deux objectifs distincts:

- établir un bilan de l'existant dans un domaine où les informations sont rares et analyser la demande présente et à venir,
- envisager la mise en place d'un observatoire de l'imagerie permettant d'éclairer les processus de décision, notamment en matière de diffusion de matériels lourds soumis à carte sanitaire.

Les questions sous-jacentes à ces objectifs concernent aussi bien l'état des techniques, leurs indications, les possibilités globales de substitution, les caractéristiques des opérateurs et des prescripteurs, que les modes d'organisation ou les budgets mis en jeu. Une place particulière est donnée à l'analyse des rapports entre “ radiologie ” et “ urgence ”.

Un Comité Scientifique a assuré la mise en place et le suivi continu des travaux visant à répondre à ces interrogations Il a été assisté pour ce faire par le Bureau des expertises collectives (Département du partenariat pour le développement économique et social de l'INSERM) s'appuyant sur les services de documentation de l'INSERM pour les recherches bibliographiques indispensables (Département information communication).

Deux approches complémentaires ont été mises en œuvre:

- D'une part, une enquête nationale portant sur les moyens et l'activité des services d'imagerie exclusifs dans les hôpitaux publics et ceux participant au service public hospitalier a été réalisée avec l'aide de la Société CEMKA Une vision d'ensemble des résultats de cette enquête est présentée dans la première partie de ce rapport La dimension statistique de cette dernière a été validée par des équipes compétentes de l'INSERM. Par ailleurs, la qualité des redressements finaux a été vérifiée par recoupements avec les données externes disponibles La représentation de l'activité d'imagerie ainsi élaborée se situe au niveau de la France entière, sans pouvoir en donner les spécificités locales et régionales. Elle n'intègre pas l'activité de la radiologie privée (en clinique ou en cabinet) qui n'a pas participé à l'enquête.
- D'autre part, une procédure d'expertise collective a été mise en place par l'INSERM. L'expertise collective INSERM est une approche permettant de réaliser rapidement (6 mois à 1 an), un état des connaissances scientifiques aussi complet que possible sur un thème donné

Elle repose sur la constitution de groupes d'experts multidisciplinaires qui s'attachent à analyser de façon extensive et critique la littérature internationale, établie et communiquée par les services de l'INSERM, afin d'en dégager les lignes de force, les points de consensus et ceux sur lesquels il y a débats ou absence de données validées. Dans le cas présent, la réflexion des experts s'est appuyée, de plus, sur les résultats de l'enquête nationale

Quatre groupes de travail se sont centrés sur l'évolution de l'imagerie dans les grands domaines suivants

- pathologies du système nerveux central et du rachis;
- pathologies vasculaires;
- pathologies cardiologiques;
- organisation de l'urgence en radiologie.

Un sous-groupe appuyé sur le groupe de travail pathologies du système nerveux a analysé les connaissances existantes concernant les effets biologiques secondaires des radiations et champs magnétiques, ainsi que des agents de contrastes. Ces travaux en sont rapportés à la fin de l'ouvrage car, en finale, ils concernent l'ensemble des méthodes d'imagerie.

La confrontation des résultats de l'enquête et des réflexions prospectives de ces groupes apporte indiscutablement un éclairage nouveau sur l'imagerie médicale dans les hôpitaux publics. Elle se propose ainsi de répondre à la demande formulée par la Direction des hôpitaux visant à disposer de bases scientifiques pour affiner sa stratégie et mieux définir sa prospective dans le domaine de l'imagerie médicale.